

Diplôme National d'Entraîneur 2 VB (DNE2 VB)

Module 11 « Volley Assis 2 Entraîneur »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur amateur. • Entraîneurs en formation professionnelle. • Entraîneurs voulant s'investir dans l'entraînement de compétition en Volley Assis. <p>MODALITES</p> <p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • M6 du DRE 2 VB ou BP JEPS volley en 4 UC <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20 heures en présentiel lors d'un stage de l'Equipe de France masculine ou féminine. <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Salle de réunion équipée avec un vidéoprojecteur et une connexion internet haut débit.</p> <p>Gymnase adapté au volley assis avec terrain de volley-ball, et matériel spécifique (ballons, caddies, ...)</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs Volley assis validés FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire et animer une séance d'entraînement. • Manipuler les spécificités du volley assis. • Transmettre les fondamentaux technico-tactiques du volley assis • Connaître les organisations collectives. • Connaître la classification officielle • Prendre en compte le handicap dans la performance. • Arbitrer un match de volley assis en 6x6. • Coacher une équipe en 6x6 lors d'un match <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'entraîner dans une démarche de performance, de manipuler les spécificités du volley assis, de transmettre les fondamentaux technico-tactiques du volley assis. • Être capable de mettre en place les organisations collectives et les systèmes de jeu. • Être capable de prendre en compte le handicap et les critères de classification dans la performance. • Être capable d'arbitrer une opposition 6x6 de volley assis. • Être capable de transmettre les fondamentaux de la préparation physique du volley assis. • Être capable de coacher une équipe en 6x6 lors d'un match. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 20 heures en présentiel. La succession des visioconférences est programmée par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation.</p> <p>Chaque séquence peut alterner : apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement</p>
---	---

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des
Formations

06 69 30 05 92

nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation

01 58 42 22 25

secretariat.formation@ffvb.org

Chrystel BERNOU
Chef de Projet Para-Volley & Volley
Santé

077.107.95.88

para.volley.sante@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en
Situation de Handicap (PSH), merci
de prendre contact avec le référent
HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :

isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de
projet para volley santé :

para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO :
280€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO :
400€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel
si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à
la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

individualisé, construction de documents, présentation orales
individuelles ou en groupes.

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers
d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs
responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est
ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à une épreuve de certification :

Conception d'un projet de mise en place d'une action ou d'un projet
ou d'une section Volley Assis, formalisé sur un document support, à
remettre aux formateurs dans un délai de 1 mois suivant la fin du
module.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec, le candidat devra représenter un dossier avec un
projet actualisé tenant compte des remarques délivrées par les
évaluateurs, dans un délai de 4 mois maximum après la notification
de rattrapage.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de
présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements
rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une
fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de
rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné »,
« Rattrapage » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du
candidat.

===



Direction Technique Nationale



Qualiopi : Certificat B00359	
-------------------------------------	--